

Vous avez le goût d'une relation client personnalisée et privilégiée ; le sens du relationnel et vous êtes rigoureux et méthodique ? Vous souhaitez intégrer un secteur dynamique et vous spécialiser dans un métier de conseil aux dimensions juridique, fiscale et commerciale ? Intégrez cette formation de niveau bac+5 à la suite de votre Licence Pro !

Objectif de la formation

Le conseiller en gestion de patrimoine effectue une approche globale du patrimoine de ses clients (personnes morales ou physiques). Il doit à chacun de ses clients des conseils et des services de haute qualité, adaptés à leurs besoins propres, dans le respect de leur intérêt patrimonial. Il exerce son activité en conformité avec la déontologie, c'est-à-dire qu'il prend en compte les besoins et les objectifs du client dans sa globalité.

Compétences visées

- , Développer un portefeuille clients/prospects et suivre les dossiers
- , Renseigner les clients dans leurs démarches juridique et fiscale
- , Analyser la situation financière d'un client et lui établir un bilan patrimonial
- , Définir les besoins d'un client et réaliser une étude patrimoniale en définissant la faisabilité et la rentabilité du projet
- , Suivre l'évolution du marché immobilier
- , Définir une stratégie de gestion de patrimoine immobilier

Les de la formation au CFA Descartes

Un **campus** et des **locaux agréables** aux **portes de Paris** (RER A)

1er CFA
de Seine-et-Marne

Une **communauté d'alumni** connectée

Des programmes internationaux :
Erasmus+ et **partenariats**

Une **référénte** pour les personnes en **situation de handicap**

Une **équipe pédagogique** composée **d'experts professionnels** et **d'enseignants/universitaires**

Une partie **des cours en ligne** : plateforme pédagogique **numérique** dédiée (MOODLE)

Des parcours **en réalité virtuelle**

Formation à la **gestion du stress, des conflits et de la confiance en soi**

Préparation et certification TOEIC offertes



Lieu de formation

CFA Descartes

21-25 rue Galilée

77420 Champs-sur-Marne

RER A Noisy-Champs

Code RNCP [36498](#)



Organisation des études

Durée de la formation

2 ans

Début de la formation

Octobre

Modalités d'accès :

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Rythme d'alternance

3 semaines entreprise / 1 semaine CFA + période entreprise en été

50 places

2 groupes



Contact

Coordinateur pédagogique

David CHOIN

d.choin@cfadescartes.fr

Assistante pédagogique

Farida PILLOUD

09 71 16 92 44

scolarite@cfadescartes.fr

Métiers visés

• L'activité de Conseil en Gestion de Patrimoine est transversale, assurée à titre principal par des Conseillers exerçant en mode libéral, ou par des salariés de Banques, de Compagnies d'Assurance, de Sociétés de Gestion, ou à titre accessoire par des membres des professions ordinaires (Notaires, Avocats, Expert-Comptable).

• Le Conseiller en Patrimoine effectue une approche globale du patrimoine de ses clients selon une méthodologie en plusieurs phases : la découverte, l'analyse, les préconisations et l'accompagnement.

Insertion professionnelle

• **98%** d'insertion global moyen à 6 mois
Chiffres RNCP

Exemples de missions en alternance

- Collecter les informations patrimoniales et établir le profil de risque du client
- Proposer des études personnalisées aux clients et définir une stratégie pour chaque type d'investissement
- Apporter des conseils sur les placements
- Commercialiser des produits financiers
- Rechercher de nouveaux clients
- Aider au traitement des tâches administratives
- Veiller à la maîtrise des risques en collaboration avec votre responsable

Entreprises d'accueil

CRÉDIT MUTUEL - CIC ILE-DE-FRANCE - BRED - LE CRÉDIT LYONNAIS - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Programme pédagogique

Pour découvrir le programme pédagogique détaillé, les méthodes utilisées et les modalités d'évaluation :
téléchargez la fiche sur le site du CFA Descartes rubrique «Formations».

Modalités d'obtention du diplôme

Mise en situation type scénario (1h)
Mise en situation reconstituée type étude de cas
Dossier de Pratiques Professionnelle (3 fiches à réaliser)
Entretien face au jury (1h10)



Conditions d'admission

Bac + 3 :

- LP Assurance, Banque, Finance
- LP Assurance

Admission sur dossier, suivi d'un entretien de motivation au CFA ou en visioconférence avec tests (personnalité, profil, culture économique/financière, raisonnement/logique)

Délais de traitement

- 15 jours maximum entre le dossier complet et la convocation à un entretien ou le refus.
- Une fois admissible, **le CFA vous accompagne dans la recherche d'un contrat d'alternance**
- La validation finale est liée à l'obtention d'un contrat en alternance, de votre BAC+3, et de la place disponible.

Inscriptions



+ D'INFOS SUR
L'APPRENTISSAGE :
www.cfadescartes.fr